

TRANSPORT SOLIDAIRE

Une aide aux déplacements POUR et PAR les habitants
du Pays de La Châtre en Berry



ENTRAIDE ET
CONVIVIALITÉ



Familles
rurales
Vivre mieux !
INDRE



Avec



**Croix-Rouge
Mobilités**

Véhicules partagés créateurs de liens

par croix-rouge française



06 78 27 23 10

transport-solidaire36@famillesrurales.org

Les demandes doivent être effectuées :

2 jours avant le déplacement et du lundi au vendredi de 9h à 12h

POUR ALLER OÙ ?



Au marché, faire ses courses, au cimetière...



À un RDV médical ou paramédical*



À la banque pour faire des démarches administratives



Visite à des amis, à la familles, à des personnes malades...



À un RDV professionnel, formation, entretien...



À une correspondance de train, de car, ou un co-voiturage...

* Hors prise en charge sécu

COMMENT ÇA MARCHE ?



1 Vous contactez Familles Rurales

Nous évaluons et renseignons ensemble vos besoins

2



5

Le conducteur bénévole vient vous chercher chez vous

3

Nous contactons le conducteur le plus proche de chez vous

4

Le conducteur bénévole prend contact avec vous pour s'organiser



6

Au retour, vous payez le conducteur qui vous remettra un reçu (0,32€ / km)*



POUR QUI ? PAR QUI ?

POUR les habitants sans permis de conduire, sans moyen de locomotion, ou ne pouvant pas utiliser les moyens de transport existants et ne pouvant pas assumer financièrement les frais de transport en raison de leurs faibles revenus.

PAR des habitants volontaires, adhérents à Familles Rurales ou à la Croix Rouge.